

AVIS DE CONCESSION

Directive 2014/23/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) NOM ET ADRESSES

La Commune de MENERBES, 20 Place de l'Horloge, 84560 Ménerbes, Téléphone : [tel:+33\(0\)490722205](tel:+33(0)490722205) - Code NUTS : FRL06

Adresse(s) internet :

Adresse mail principale mairie : contact@menerbes.fr

Adresse du profil acheteur : www.e-marchespublics.com

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : www.e-marchespublics.com

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées : par voie électronique à l'adresse : www.e-marchespublics.com

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : CONCESSION DE SERVICES POUR L'EXPLOITATION DE LA MAISON DE LA TRUFFE ET DU VIN DU LUBERON

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 55900000-9

Descripteur supplémentaire : 55300000-3

80500000-9

15331138-3

15930000-6

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : La présente consultation porte sur la signature d'un contrat de concession de services pour l'exploitation et le développement de la MAISON DE LA TRUFFE ET DU VIN DU LUBERON, sise 43 Place de l'Horloge, à Ménerbes (84560).

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 4.500.000 euros.

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 55900000-9

II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS : FRL06

Lieu principal d'exécution : MAISON DE LA TRUFFE ET DU VIN DU LUBERON, Hôtel d'Astier de Montfaucon, 43 Place de l'Horloge, Ménerbes (84560)

II.2.4) Description des prestations :

Le contrat a pour objet de confier à la gestion, l'exploitation et le développement de la MAISON DE LA TRUFFE ET DU VIN DU LUBERON ayant pour objet de promouvoir les produits du terroir ainsi que toute activité commerciale se rapportant à la truffe et au vin, de contribuer à la formation professionnelle et grand public se rapportant à la truffe et au vin (dégustations de vin, restauration, cavages de truffes, cours et stages d'œnologie) ainsi qu'aux autres produits du terroir de l'aire du Parc Naturel Régional du Luberon) et de proposer un service de restauration.

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous :

1. Qualité de l'offre
2. Prix
3. Critère environnemental

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 4.500.000 euros.

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois : 56

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires :

Le contrat sera conclu pour une durée de quatre (4) ans et 8 mois à compter du 1^{er} mai 2024, dans la limite du 31 décembre 2028. L'entrée en vigueur du contrat de concession est fixée à titre indicatif. La notification au concessionnaire indiquera la date effective de prise de possession de l'équipement par ce dernier.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Se référer au règlement de consultation librement accessible selon les modalités précisées au présent avis de publicité et téléchargeables à l'adresse suivante : www.e-marchespublics.com

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Se référer au règlement de consultation librement accessible selon les modalités précisées au présent avis de publicité et téléchargeables à l'adresse suivante : www.e-marchespublics.com

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Se référer au règlement de consultation librement accessible selon les modalités précisées au présent avis de publicité et téléchargeables à l'adresse suivante : www.e-marchespublics.com

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Forme de la procédure :

Procédure d'attribution avec publication préalable d'un avis de concession

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.1.11) Principales caractéristiques de la procédure d'attribution :

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres :

Lundi 19 février 2024 à 12h

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les candidats sont informés que la procédure est « ouverte ». Ceci implique qu'ils devront remettre simultanément leur candidature et leur offre, dans les conditions fixées par le code de la commande publique et le présent règlement de consultation.

Les plis dématérialisés doivent contenir DEUX DOSSIERS DISTINCTS comportant respectivement les pièces de la candidature et les pièces de l'offre définies dans le Règlement de la Consultation.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nîmes, 16 Avenue Feuchères CS 88010, 30941 NIMES-

Tél : 04.66.27.37.00 -Télécopie : 04 66 36 27 86- Courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 17 janvier 2024